

FÉDÉRATION VALAISANNE
DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET DE
L'AGRICULTURE

1^{er} RAPPORT

présenté par la

CHAMBRE DE COMMERCE

pour

—≡ 1917 ≡—



Walliser

Handels-, Industrie- u. Landwirtschafts-Verband

I. Jahresbericht

der

Walliser Handelskammer

über das Jahr

▣ 1917 ▣

SION
IMPRIMERIE BEGER ARTHUR
1918

FÉDÉRATION VALAISANNE
DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET DE
L'AGRICULTURE

— + —

I^{er} RAPPORT

présenté par la

CHAMBRE DE COMMERCE

pour

—≡ 1917 ≡—



Walliser

Handels-, Industrie- u. Landwirtschafts-Verband

I. Jahresbericht

der

Walliser Handelskammer

über das Jahr

◻ 1917 ◻

SION

IMPRIMERIE BEEGER ARTHUR

RAPPORT

présenté par M. Maurice PELLISSIER, président

de la

Chambre de Commerce valaisanne

à l'assemblée des délégués du 24 mars 1918

MESSIEURS,

En serré entre les deux chaînes de ses Alpes, sillonné par un fleuve vagabond et des torrents non réfrénés, le Valais n'avait d'accès largement ouvert que du côté de l'Ouest. Les cols principaux de ses montagnes ne livraient leurs passages méridionaux qu'une partie de l'année, traversés par des sentiers pédestres ou muletiers au tracé rudimentaire, ceux-ci ne se prêtaient ni aux fortes charges ni à un trafic intense.

Quoique le St-Bernard et le Simplon débouchassent sur le Piémont d'une part, sur les rives du lac Majeur et les plaines lombardes de l'autre, le grand commerce du Sud au Nord ne pouvait point s'en accommoder les routes étaient trop primitives, le Petit St-Bernard et le Mont-Cenis plus rapprochés des centres, et les régions à l'Est des Alpes bernoises, en glaciais vers le Nord, mieux desservies par la grande artère navigable du Rhin et les nombreux passages du Gothard et des Grisons.

Aux barrières topographiques, les mœurs politiques juxtaposaient un rempart également difficile à fran-

clair. L'autonomie des communes, des dizains, faisait de chacun d'eux comme une petite république ayant lois et réglemens propres. Ils formaient, à la vérité, un tout sous l'autorité de l'Évêque et de la Diète, mais rien n'était plus difficile que de voir les ordres et les décisions unanimement suivis d'un bout à l'autre du pays.

Les dissensions entre les patriotes et le pouvoir, les querelles et les luttes avec les voisins maintenaient le Valais dans une continuelle agitation. Rien d'étonnant dès lors que s'en soient ressentis l'essor industriel et l'activité commerciale, essentielles frondaisons des temps de paix.

La sollicitude des pouvoirs publics s'étendait néanmoins au bon état et à l'entretien des voies de communication. Le besoin des échanges, des produits du bétail contre les denrées du Midi, le fer, le cuivre, et les produits de l'industrie des villes et, par-dessus tout, la nécessité d'importer avec le moins de frais possible la denrée précieuse entre toutes pour sa population de pasteurs, le sel, lui en imposait l'impérieuse obligation. Pour le sel, on nouait ou défaisait des alliances et l'on cherchait, afin de n'être pas pris de court, à en recevoir à la fois du Milanais, du Piémont et de la France. Le commerce indigène gravitait autour de cette denrée. Elle était indispensable et le négoce en était fructueux, car il se soldait contre espèces trébuchantes. L'affermage était la principale ressource des dizains; les plus importantes familles se le disputaient. L'attribution d'un débit de sel était même un privilège sur lequel ne faisait point fi le neveu d'un évêque! C'est que,

disent les chroniqueurs, l'argent était rare, le commerce à peu près nul, les transports très coûteux et les communications fort primitives.

Quelques exemples de la situation qui en résultait pour l'économie de l'époque. Une ordonnance des sept dizains du 7 septembre 1540 enjoint à ceux qui exercent un négoce de prendre leurs repas dans une auberge et de ne point se mettre à la charge des Communes. Les Lombards (marchands forains, col-porteurs) ne pourront plus séjourner, mais retourner chez eux. Ce qui indique que l'exercice d'un commerce, sauf celui des sels, était peu pratiqué par l'indigène.

En 1542, les Conchards qui demandèrent à la Diète un subside pour la réfection de la route de la Furka, obtinrent 40 écus, dont 10 (fr. 27.50) furent alloués aux gens de Mœrel pour le trajet qu'ils avaient à tailler dans le roc.

Le procureur de l'Abbaye de St-Maurice qui n'avait pu payer les dettes contractées pour le relèvement des ruines du couvent incendié en 1560, écrivait en 1584 aux chanoines prébendaires : « Je n'ai pas un louis d'or. Il faut que j'achète moutons, bovines, fromages. Le fromage qui me coûtait autrefois 1 gros (7 centimes) la livre m'en coûte 2 maintenant. Lors de la restauration de l'Abbaye, la journée des ouvriers était de 1 kreutzer (2 1/2 centimes), celle des maîtres double. » Ce qui revient à dire qu'il n'y avait pas plus de demande pour le travail humain, que pour les denrées nécessaires à la vie et que la circulation, soit le négoce des produits du sol était nul.

Le creusage du canal Stockalper, aux frais et ris-

ques de Gaspard Stockalper, fermier des sels, commença en 1551 et se termina en 1569. L'espoir que l'on avait de le voir suppléer à l'insuffisance des routes ne se réalisa pas, car le canal s'arrêta à Vouvry. Il avait coûté, non compris l'achat des terrains et du matériel, 17,000 fr., somme énorme pour l'époque. Stockalper, qui comptait l'utiliser surtout au transport des sels, estimait, moyennant une redevance de 67 centimes (1 dick) par charge de voiture, pouvoir entreprendre le transport des autres marchandises avec économie d'un tiers environ sur le temps employé auparavant, tout en réduisant considérablement les frais.

L'invasion française en 1798, la magnifique route du Simplon, construite plutôt dans un but stratégique sous le premier Empire, ouvrirent le pays à la circulation mais hélas, à la circulation des troupes¹ Car le Valais était ruiné par les luttes et les pillages de 1798 à 1800, les continuel passages des troupes, les exactions de Turreau. Les comptes du Conseil d'Etat en 1804 se chiffraient par 81,320 fr. de recettes et 72,145 fr. de dépenses.

Une période nouvelle s'ouvre dès 1848. L'entreprise des postes fédérales, qui s'étendait jusqu'à l'extrémité sud du lac Majeur, Arona, stimula fortement le mouvement des voyageurs et le transport des messageries. Le trafic par le Simplon devint intense. En même temps tombaient les barrières des péages cantonaux. Et l'on vit les carrioles à deux roues des bruns fils du Midi passer sans rompre charge de Milan à Genève. Quelques unes égrenaient sur leur passage les riz, les maïs, les oranges, les

figues, amendes, citrons. Elles allaient jusqu'à Lausanne ou Genève, d'où elles rentraient chargées de toiles, d'étoffes destinées à l'Italie, et le voiturier, lui, se pourvoyant d'horlogerie qu'il passait en contrebande. Le Valaisan n'avait qu'une part restreinte à ces échanges. Il participait en qualité d'acheteur au premier passage, mais ne coopérait pas comme vendeur aux profits du second

C'est que les entraves apportées jusqu'alors à la libre circulation des marchandises n'avaient point été faites pour stimuler son sens commercial. Jusqu'en 1848, à chaque pont, il y avait un péage où toute marchandise payait l'entrée dans le canton, un droit d'accise. C'était le beau temps de la contrebande. Je me souviens d'avoir entendu conter plus d'une fois par l'un ou par l'autre des acteurs d'alors, les bons tours joués à la maréchaussée. En outre, l'introduction des objets en fraude était pratiquée par tous les riverains occidentaux du Rhône, elle n'enrichit ni n'industrialisa nos populations, par contre elle contribua un temps à la prospérité des localités limitrophes ou frontières de Bex, Aigle, voire St-Gingolph.

Vous avez vécu comme moi, Messieurs, les péripéties de la ligne d'Italie par le Simplon. Je ne m'y arrêterai pas. Si je vous ai lu ce trop long exposé, dont je m'excuse, c'est parce que j'ai cru utile, en opposant autrefois à aujourd'hui, de bien marquer le rôle que jouent les bonnes routes et les voies de communications dans le développement économique d'un pays. Les gouvernements d'autrefois l'ont compris, car leurs dispositions et leurs ordonnances en

font foi. Mais l'autorité était partagée, le pays pauvre, le numéraire faisait défaut. Les moyens de sanction manquaient. Le peuple ayant peu de besoins, se suffisant à lui-même et jaloux de son indépendance, ou n'entrevoyait pas les conséquences des relations facilitées avec les peuples voisins, ou en craignait les effets pour son bien-être et sa liberté.

Ce même peuple toutefois, dans un domaine qui le touchait de plus près, l'agriculture, nous a laissé par la création des bisces un témoignage impérissable de son énergie, de son travail et de sa prévoyance.

En 1906, le tunnel du Simplon est ouvert. Une fois de plus les Alpes sont vaincues et relient les peuples au lieu de les séparer. Quelques chiffres, mieux que des mots, vous en graveront les résultats commerciaux.

La Suisse	1894	1900	1904	1910
avait en				
une popu-				
lation de	3,076,682	3,299,939	3,425,383	3,741,971 h.
Le Valais de	106,736	113,938	116,843	129,519 h.

L'importation et l'exportation du Valais, selon des statistiques du Département de l'Intérieur étaient.

	1894	1904	1912
Importation	15,841,951	22,691,622	73,697,443
Exportation	8,633,974	13,339,708	68,121,384

Le mouvement à l'importation, puis à l'importation et l'exportation réunies, représente pour la Suisse, par tête de population

	1900	1904	1912
Importation	380	362	530
Importation et export. réunies	659	622	893

Pour le Valais

	1894	1904	1912
Importation	150	194,50	570
Importation et export. réunies	231	309	1095

Il est à remarquer toutefois que le chiffre du Valais à l'exportation en 1912 est influencé par 22,000,000 d'aluminium vendu et, à l'importation, par 12 1/2 millions de minerai reçu. Ce résultat est digne d'attention en ce que, dans une période de 8 ans, il accuse un bond de 50 millions et 105 millions respectivement dans notre chiffre d'affaires, et une différence de 5 millions seulement en défaveur de notre balance commerciale. Ce déficit est largement compensé et se résout, en somme, par un boni important, si l'on réfléchit que notre bilan se rapporte au seul mouvement des marchandises et qu'il faudrait pouvoir estimer sûrement et joindre à notre actif le mouvement des voyageurs, soit les recettes des hôtels, des voitures, des guides, les salaires des employés des postes, douanes, chemins de fer, des ouvriers qui manipulent les matières premières et matériaux de construction non destinés à la réexportation.

Des progrès non moins réjouissants nous sont divulgués par la statistique dans notre industrie maîtresse, l'agriculture.

Elle fournit en produits agricoles et forestiers, animaux et leurs produits à l'exportation

Années	1894	1900	1904	1912
	4,925,753	5,303,040	6,443,072	19,119,001
soit le	57 %	48 %	48 %	28 %

du trafic valaisan.

Ce dernier quotient serait monté à 48 %, sans l'appoint de l'aluminium aux exportations industrielles. C'est en moins de 20 ans une progression de 465 % dans notre pouvoir d'achat, c'est-à-dire nos importations = de 800 % dans notre faculté de production et d'environ 400 % dans la sortie de nos bestiaux et des produits agricoles et forestiers. Ces données sont suggestives.

Lors même que des erreurs manifestes se soient glissées dans quelquesuns de nos tableaux statistiques valaisans, la progression continuelle de notre mouvement commercial correspond à l'élévation du chiffre de la population, aux échanges plus fréquents et plus importants provoqués par l'ouverture de nouvelles voies de communications, à la création récente d'industries, à l'accroissement significatif du rendement de l'impôt industriel, à l'augmentation du bien-être, enfin à la fièvre des affaires qui a galvanisé le pays tout entier. Ces erreurs de détail n'occasionnent que de légères variantes d'ensemble, puisque nous pouvons constater, que sauf en la dernière année, où il a été plus brusque, le réveil valaisan a suivi une courbe presque parallèle au trafic commercial suisse.

Nous le sentions d'instinct, quoique les chiffres ne nous en eussent pas encore donné l'image claire. Cet instinct nous a signalé à tous que l'initiative des rapports commerciaux, que le nombre et l'importance de nos achats et de nos ventes, en objets de toute nature, exigeaient d'être soutenus, encouragés, conseillés, provoqués parfois, groupés et canalisés dans certains cas, en vue d'assurer aux efforts industriels

le maximum d'efficacité, d'attirer et de fixer sur notre région, dans la mesure du possible, les résultats du trafic grandissant suscité par l'activité universelle et par les perspectives que nous ouvre la houille blanche.

La Chambre de Commerce venait donc à son heure. Les pouvoirs publics l'ont senti et leur appui généreux nous a permis de la créer.

Quelle a été son activité jusqu'à cette heure ?

Quel est son programme d'avenir ?

Telles sont les questions débarrassées du hors-d'œuvre que votre président s'est permis, que vous êtes en droit de nous poser et auxquelles votre Comité se doit de répondre.

Du travail journalier et absorbant du Secrétariat qui est, lui, la cheville ouvrière d'une Chambre de Commerce, M. Braun vous donnera connaissance. Voici par contre, en une sobre énumération, les affaires qui ont retenu l'attention de la Chambre. Elles sont en quelque sorte résumées dans le protocole de la Chambre, du 17 février dernier.

(Lecture du protocole.)

Nous ne citons que pour mémoire les correspondances, recherches, courses, enquêtes, conversations téléphoniques, auxquelles ces études et ces relations donnent lieu.

Afin de souligner l'importance d'un organisme central parlant au nom de tous, nous ne pouvons passer sous silence le résultat obtenu, grâce à l'énergique appui du Conseil d'Etat, dans les démarches ayant pour but l'érection d'un office de chèques postaux à Sion. Le mouvement des capitaux qui s'en

suivra chez nous aura nécessairement sa répercussion économique.

Une autre démarche sollicitée par un industriel valaisan nous a valu la réduction de 3 % à 1 % «ad valorem» des droits perçus par la douane à leur sortie de Suisse, sur certains produits manufacturés.

Ces deux exemples nous indiquent que l'on prête une oreille plus attentive aux réclamations et sollicitations d'une Chambre qu'à celle d'un particulier, car on sait qu'elle ne fait siennes que les revendications qui, tout en satisfaisant celui-là, ne font point obstacle au bien général.

En affaires de douanes, de transports, de débouchés, de questions économiques d'une portée générale, vous trouverez auprès du Secrétariat, dans les dossiers qu'il constitue, dans les sources qu'il peut consulter, des conseils, des données, des renseignements qui n'auront qu'une tendance : servir au développement du Canton.

Nous désirerions vivement, Messieurs, — car nous avons aussi à apprendre — que vous communiquiez à notre bureau tout ce que votre expérience d'hommes d'affaires vous indiquera comme contribution à ce progrès.

Parmi les questions dont nous devons nécessairement nous occuper et qui touchent au vif l'exercice et l'expansion du commerce et de l'industrie, figurent en premier lieu :

Les mesures à prendre en vue de l'après-guerre, soit le régime des traités de commerce et les revendications à formuler par quelques industries propres

au Valais. Cette étude vise plus spécialement l'industrie qui a son secrétariat particulier. Il ne faut point perdre de vue cependant, qu'il s'agira pour nous et nos délégués, nos députés aux Chambres, de faire bloc dans certains cas et de se documenter sérieusement. Les renseignements sûrs, les données statistiques qu'on voudra nous fournir, nous y aideront puissamment. L'une ou l'autre de nos industries peut avoir besoin d'une protection spéciale. Si elle est ignorée, si elle est trop faible, si les revendications sont mal présentées ou se heurtent à celles d'industries égoïstes ou rivales, ce sera le cas de faire agir activement la Chambre de Commerce valaisanne.

La seconde question, à la fois politique, administrative et économique, l'Etatisme, retiendra notre attention. Nous l'examinerons sous ces deux derniers aspects seulement, car ils dominent le premier.

Vous avez pu juger pratiquement, Messieurs, du régime administratif omnipotent dont les pleins pouvoirs, servis par les circonstances, nous ont gratifiés. Inutile de vous le décrire.

Pour l'apprécier, l'approuver ou le combattre, nous le jugerons à ses fruits; il a eu pour effet immédiat de faire hausser les prix, malgré leur limitation par l'autorité et, à cause de cette limitation même, de rendre le producteur défiant. La suppression de l'offre appelle inévitablement la recrudescence de la demande; celle-ci, l'exigence du vendeur, la crainte chez le consommateur de ne plus trouver à s'approvisionner, puis l'affolement, l'accaparement et la disette. Le véritable régulateur commercial est la

libre concurrence, par laquelle tout détenteur d'un produit a intérêt, s'il y a bénéfice, et parfois sans profit, à s'en défaire au prix imposé par un concurrent. La concurrence, au lieu de raréfier l'approvisionnement d'un marché, le provoque, elle stimule l'esprit inventif et active la production. La seule mesure que nous puissions admettre de la part de l'autorité, lorsque les intéressés ne peuvent ou ne savent agir eux-mêmes, est celle qui aurait pour effet d'enrayer la saturation d'un marché et, par conséquent, l'avalissement des prix et la ruine du producteur. Le producteur, dans ce cas, doit représenter l'intérêt général.

Une collectivité ne crée pas l'idée, elle l'adopte, la suit ou l'adapte, même elle ne peut l'exécuter de son propre chef, il lui faut des aides, des collaborateurs, des machinistes, c'est-à-dire des fonctionnaires.

Celui-ci peut être expert, peseur, enrégistreur, distributeur, il n'est pas producteur. Or dans l'organisme social on peut se passer de tous sauf du dernier. Il en faut des fonctionnaires, certes, pour les besognes et les travaux incombant à une administration, mais ils doivent être limités strictement au service des corps politiques et administratifs, sous peine d'envahir la sphère où l'individu opère et agit mieux. Multiplier les rouages du fonctionnarisme, en étendre le domaine, conduit fatalement à détendre le ressort de l'intérêt personnel, à énerver et supprimer l'initiative. Ces deux facteurs de la production atteints, elle en sera nécessairement faussée, ralentie, et surtout renchérie au détriment de la communauté.

Telle une troupe exécutant un mouvement au commandement, l'organe fonctionnariste n'obéit qu'à des réflexes. N'oublions pas que pour forger, il faut un forgeron, pour le commerce un commerçant, pour l'industrie, un industriel, pour faire du blé, un paysan.

Les monopoles, la réglementation ont tué des professions et des industries qui faisaient vivre des familles. Le régime de la liberté doit renaître, de la liberté telle que nous l'entendons, la connaissons et la voulons, pour la prospérité de notre Suisse. De l'autre liberté, la liberté collectiviste, les soviets russes ont heureusement fait à temps la démonstration pratique.

Nous avons tenu à vous soumettre ces réflexions, Messieurs les délégués, car elles s'appliquent à l'examen des problèmes sociaux dont la paix future viendra apporter peut-être, réclamer en tout cas, la solution. En vous les exprimant sous cette forme, nous avons la conviction de nous trouver en union intime avec vos intérêts primordiaux.

Le Président.

Maurice PELLISSIER.

NOTA, — Le trafic du Simplon, estimé avant le percement par les experts MM. Darples et Toggeweiler à 50,000 voyageurs et 100,000 tonnes de marchandises, a atteint en 1913 410,000 voyageurs, en 1915 459,000 tonnes marchandises.

RAPPORT
du
Secrétaire de la Chambre de Commerce valaisanne

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Il ne faut pas vous attendre à un rapport annuel de Chambre de Commerce dans le véritable sens du mot, car notre activité ne s'est étendue qu'à quelques mois de l'année. A côté du rapport, proprement dit, nous avons dû nous en tenir à des considérations d'ordre général.

Nous voulons tout d'abord jeter un coup d'œil sur l'histoire des Chambres de Commerce.

Sans remonter à l'antiquité, on voit fleurir dans les pays maritimes et commerçants du moyen-âge de puissantes organisations pour la défense des intérêts commerciaux et pour l'encouragement général du commerce et de l'industrie. Le Consulado del Mar, fondé à Barcelonne au IX^{me} siècle, a codifié d'importantes institutions du droit des assurances maritimes. Au XIII^{me} siècle, les principales places de commerce de l'Espagne créaient des Casas de contratacion y los Consulados, véritables Chambre de Commerce.

L'institution des Chambres de Commerce, au sens propre du mot, ne remonte pas au delà du XVII^{me} siècle et est d'origine française. De temps immémoriaux, les principaux négociants de Marseille se réunissaient à la maison de commune de cette ville, pour discuter de leurs intérêts. Le 3 novembre 1650,

le Conseil de Marseille prit une décision portant la création d'une Chambre de Commerce. Un demi siècle plus tard, un acte de l'autorité royale établit une Chambre de Commerce à Dunkerque (février 1700). Un arrêt du Conseil d'Etat du roi du 30 août 1701, généralisa cette institution et dota d'une Chambre de Commerce les villes de Lyon, Lille, Rouen, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, St-Malo et Bayonne, Toulouse bénéficia de la même faveur en 1703 et Montpellier en 1704. Celle de Marseille ne reçut la consécration royale qu'en 1779, le 27 novembre.

Les villes de la Hanse eurent des institutions analogues, telles que la députation de commerce « de Hambourg », dont les membres étaient élus par l'Association libre et indépendante des commerçants maritimes. (Ehrbare Kaufmann de Hambourg ou Collegium senorum de Brême.)

Les Chambres de Commerce de l'ancien régime étaient des organes attitrés pour tout ce qui concernait le commerce des provinces, leurs attributions étaient très nombreuses. Elles furent en France supprimées par un décret en 1791 et rétablies en 1802.

Napoléon, tout en les reconstituant, en établit de nouvelles, non seulement en France, mais également dans la Prusse rhénane, à Hambourg, dans les Pays-Bas, en Italie etc.

Les Chambres actuelles ne sont plus une création, mais une reconstitution. Elles ont pris dans les institutions des régimes passés, les bons éléments des gildes et corporations.

Au point de vue de leurs bases légales, elles se

rattachent, à deux systèmes principaux les Chambres de Commerce officielles et les Chambres de Commerce libres. Les Chambres françaises sont des institutions officielles pour l'encouragement des intérêts du commerce, de l'industrie et de la navigation. Chaque département doit avoir une Chambre. Les frais sont payés au moyen de centimes additionnels sur la patente. L'Etat paie, mais il commande. Pour contrebalancer les inconvénients pratiques du système français, on peut relever les avantages théoriques résultants de l'officialité. Le nombre de Chambres de Commerce est actuellement de 123 en France, y compris les 6 Chambres de l'Algérie.

En Suisse, dès la deuxième partie du 17^{me} siècle, les corporations des marchands possédaient une subdivision, le directoire commercial, qui fut appelé à jouer un rôle assez important. A la chute de l'ancien régime, ces institutions disparurent, à l'exception de celles de St-Gall et de Zürich. Le directoire commercial de Zürich fut remplacé par la Chambre de Commerce en 1833, tandis que celui de St-Gall a maintenu son nom jusqu'à l'époque actuelle.

Avant 1848, les cantons de Zürich et de St-Gall avaient des Comités commerciaux, Berne un Conseil de Commerce. Il ne semble pas que ces institutions aient déployé une activité considérable. Le particularisme, l'esprit de clocher, les rivalités locales ne pouvaient que contrecarrer leur initiative.

Pendant la deuxième moitié du 19^{ms} siècle de nombreuses associations commerciales et industrielles se fondèrent dans les principaux centres.

Le nombre des Chambres de Commerce a aug-

menté depuis quelques années et nous rencontrons cette institution dans tous les cantons importants.

Quant à l'organisation interne des Chambres des cantons, elle présente la même variété que les institutions politiques de ces derniers. Les Chambres de Commerce suisses offrent surtout de l'analogie avec les Chambres de Commerce anglaises. Les unes et les autres se considèrent comme des intermédiaires libres entre les commerçants et industriels et les autorités administratives et législatives d'autre part.

Une Chambre de Commerce peut jouer en Valais un rôle très utile.

Les débuts doivent être relativement modestes et sont une période de préparation, de collectionnement et d'études. Ce ne sera que plus tard, lorsqu'elle aura amassé tous les éléments de documentation indispensables et acquis de l'expérience, qu'elle pourra donner la plénitude de ses avantages. Pour arriver sûrement et rapidement à ce but, deux choses sont absolument nécessaires : un travail patient d'organisation, de perfectionnement et des ressources financières suffisantes.

Nous allons passer à l'activité du Secrétariat jusqu'à ce jour.

Les locaux étaient rares à Sion, nous n'avions pas grand choix, nous avons pris ce que nous avons trouvé de mieux. Cependant ce n'est pas l'idéal, loin de là.

L'activité du secrétaire a été absorbée, en grande partie, durant les trois premiers mois, par l'installation des bureaux et le collectionnement des documents absolument indispensables.

La nécessité de produire des certificats d'origine dans le trafic avec l'étranger, des factures légalisées à l'intérieur de la Suisse est assez connu, Messieurs, et il est superflu de s'étendre d'avantage sur ce point.

C'est avec plaisir que nous constatons, que l'on s'adresse de plus en plus à la Chambre de Commerce pour obtenir des renseignements. Le progrès est lent, mais constant.

On lui soumet les cas les plus divers. On trouvera dans le tableau suivant, le barème des renseignements qui ont été donnés par le Secrétariat

Certificats d'origine	25
Transport, retard de livraison	2
Police de commerce	1
Questions relatives au registre de commerce	2
Constitution de sociétés	2
Voyageur de commerce	1
Consultations sur différentes questions de droit	3
Droit de change	4
Renseignements hors du Canton	3
Importation en Suisse	6
Exportations et débouchés	3
Renseignements au dehors concernant la production valaisanne	16
Expositions et foires	4
Loi postale	1
Renseignement d'ordre économique	13

Dans ces chiffres ne sont pas compris un bon nombre de questions pendantes à l'heure actuelle.

A maintes reprises, on avait demandé, en Valais, l'établissement d'un bureau de chèques postaux. L'Ad-

ministration des postes s'y était toujours refusée pour différents motifs. Après bien des démarches, la Chambre de Commerce, appuyée énergiquement par le Conseil d'Etat, a enfin obtenu la création d'un bureau de chèques postaux à Sion.

La participation du Valais à la Foire suisse d'Echantillons à Bâle, de 1917, était à peu près nulle, comparativement à certains autres cantons. Cependant son industrie et ses produits auraient tout intérêt à y être représentés en plus grand nombre. C'est en partant de ce point de vue que nous avons fait des démarches auprès de personnes susceptibles d'exposer. Nous avons reçu quelques adhésions et nous espérons que l'année prochaine, les exposants seront plus nombreux.

Il est urgent à cette heure, où l'évolution économique va entrer dans une nouvelle phase, que les industriels préparent leurs situations. Leurs concurrents étrangers sont déjà à l'œuvre depuis longtemps.

Nous n'avons pas pu nous occuper de la Semaine Suisse l'année dernière, car nos bureaux n'étaient pas encore installés au moment où la campagne pour cette manifestation battait son plein.

La création d'une marque suisse, Spes, préconisée par la Chambre de Commerce de Genève a gagné du terrain. L'envahissement économique de notre pays par des étrangers a contribué grandement à faire avancer ce projet, qui peut rendre de bons services.

Quant à notre activité pendant l'année courante, nous pouvons la résumer en quelques mots, mais le programme n'en est pas moins vaste, compléter au-

tant que possible notre documentation, étudier la situation économique du Canton. En même temps, nous espérons pouvoir nous occuper plus activement de l'annuaire valaisan. Différentes questions ont été inscrites au programme de l'activité de la Chambre pour 1918, entre autres :

Préparer les bases aux prochains traités de commerce.

Soutenir l'industrie dans ses desiderata

Importation et exportation.

Transports.

Navigaton intérieure.

Révision de la loi sur les affiches-réclames.

Expositions, Foire de Bâle, Comptoir d'échantillons.

Combattre l'Etatisme

Bourse des marchandises à Berne.

Marché aux fruits à Sion.

Plantes médicinales et industrielles.

Consultations diverses.

Le Secrétaire :

Ch. BRAUN.



La Situation économique

La Suisse a ressenti dès les premiers jours les effets économiques de la guerre. Jamais auparavant notre situation géographique, notre insuffisance en matières premières ainsi qu'en denrées alimentaires ne s'étaient faites sentir aussi durement.

A l'aide des mesures d'ordre juridique, économique et financier, prises par le Conseil fédéral, en vertu de ses pleins pouvoirs, la Suisse a assez bien résisté à la tourmente générale, malgré la soudaineté de la crise et l'insuffisance de notre préparation économique et financière.

En août 1914, on envisageait généralement une guerre d'une durée plutôt courte et une décision rapide.

Avec la prolongation de la guerre, les difficultés d'importation et d'exportation devinrent de plus en plus grandes.

Dès 1915, notre ravitaillement fut soumis à un strict contrôle de la part des Etats belligérants qui ont un intérêt primordial à ce que leurs produits ne passent pas en pays ennemi.

Si en 1914 et 1915, on put surmonter assez facilement les difficultés du ravitaillement, il n'en fut pas de même en 1916 et surtout en 1917, les stocks étant épuisés et les importations rendues de plus en plus difficiles.

Dès le début, le Conseil fédéral avait limité l'exportation de certains articles, ou même il l'avait interdite complètement. Toutes ces mesures se montrèrent insuffisantes, vu les grandes difficultés dues à l'absence de tonnage et de matériel roulant. Pour améliorer les conditions de transport, un office central suisse pour le transport des marchandises à importer ou à exporter fut créé à Berne en mars 1917. (Fero).

Dès 1916, *des accords économiques et financiers spéciaux* intervinrent entre la Suisse et chaque groupe de puissances. Il s'est agi généralement d'arrangement à courte échéance (3 ou 6 mois) comportant, sous diverses formes, des prestations financières d'un côté et des compensations économiques de l'autre.

Les crédits que la Suisse a consentis à l'Etranger, crédits de change, constituent une lourde charge pour notre économie financière. Les autres engagements extérieurs résultant d'opérations commerciales, industrielles ou de crédit étant déjà très importants. L'exportation de nos capitaux constitue un danger sérieux pour notre économie nationale.

A la déclaration de guerre, le nombre des sans-travail était considérable, mais il diminua peu à peu et dès le mois de mai 1915, il tomba au-dessous des chiffres d'avant guerre. En général l'état du marché du travail a rarement été meilleur qu'en 1916—1917. Pendant ces années, le chômage n'a pas existé en Valais, plusieurs fabriques eurent même de la peine à se procurer la main d'œuvre nécessaire, surtout pendant certaines périodes de travaux agricoles.

Si le travail a diminué, la main d'œuvre a diminué encore d'avantage et dans l'industrie et les arts et

métiers, on se plaint d'un manque d'ouvriers allant toujours en augmentant.

Le renchérissement du coût de la vie est universel, les causes en sont communes à tous les pays.

En Suisse, la situation n'est guère plus favorable, bien qu'elle soit différente à plusieurs points de vue.

Le renchérissement par groupes ressort du tableau suivant :

Groupes de produits

Augmentation en septembre 1917 comparativement à juin 1914

Graisses et huiles		Viandes	114,10 ‰
de table	192,50 ‰	Céréales	100,60 »
Oeufs	180, — »	Lait et dérivés	47,60 »
Sucre et miel	158,40 »	Denrées alimen-	
Légumes, etc	128,60 »	taires	42,30 »
Articles de chauffage	110,30 »	Pommes de terre	35,70 »

Le coût de la vie en Valais a subi proportionnellement de grands changements depuis la guerre. Alors qu'il était inférieur au 1^{er} mars 1915 à la moyenne de la Suisse, soit pour le Valais 1169,29 et pour la Suisse 1190,48, il a subi une hausse considérable qui l'a porté au 1^{er} décembre 1916 à un chiffre supérieur à celui de la Suisse en général. Valais 1583,95, moyenne en Suisse 1543,40. Notre canton occupe le 3^{me} rang et il n'est dépassé que par les cantons des Grisons et de Vaud.

Au cours des 3^{1/2} années de guerre, le renchérissement est à peu près de 128 ‰, dont 124^{1/4} ‰ pour

les céréales et la viande, $94\frac{7}{8}\%$ pour les autres denrées alimentaires, $173\frac{1}{4}\%$ pour les produits textiles, $80\frac{3}{4}\%$ pour les minéraux et $143\frac{7}{8}\%$ pour les produits divers.

Le nombre des faillites en Suisse, dont la statistique ne remonte qu'à 1914 accuse une diminution pour les deux dernières années.

La création de nouvelles sociétés anonymes ne s'est pas ralentie du fait de la guerre, au contraire, la progression s'est poursuivie. Les sociétés d'origine étrangère ont beaucoup contribué à cette augmentation.

Parmi les industries qui ont pu largement augmenter leurs ventes au dehors, citons en première lignes les industries chimiques et électro-métallurgiques. Ces industries ont bénéficié de l'absence de la concurrence allemande sur le marché mondial et de la hausse des prix qui en est résultée. De plus, ces produits sont très recherchés en temps de guerre. Mais depuis plusieurs mois, on constate une tendance marquée au ralentissement des demandes à l'étranger, ces branches d'activité industrielle ayant pris de grandes dimensions dans la plupart des pays belligérants.

La production de la bière a diminué considérablement en Suisse de 1913 à 1916. La production qui était en 1913 de 2,969,200 hl. est tombée en 1916 à 1,703,018 hl. Le Valais produisait 25,200 hl. en 1913 contre 8,800 hl. en 1916, ce qui équivaut à une diminution des $\frac{2}{3}$, contre à peu près la moitié en Suisse.

Les chiffres suivants nous renseignent sur l'expor-

tation des produits intéressant principalement l'économie valaisanne.

	Premiers 9 mois de			
	1917	1916	1915	1914
	en millions de francs			
Bétail et animaux				
de boucherie	10	27	3	4
Bois brut	50	48	13	3
Aluminium	38	34	27	9
Carbure de clacium	15	12	9	5
Fonte de fer sil, ferro-ch. .	17	12	7	5
Conserves	10	9	7	2

	Année entière de					
	1916	1915	1914	1913	1912	1911
	en millions de francs					
Bétail et animaux						
de boucherie	70	8	11	10	14	11
Bois brut	61	20	4	4	3	3
Aluminium	49	37	15	13	14	7
Carbure de clacium	17	12	8	7	7	5
Fonte de fer sil., ferro-ch. . . .	16	10	7	7	6	-
Conserves	15	14	6	7	5	6

L'Industrie du bâtiment

La situation, en Valais, de l'industrie du bâtiment en 1917 a été assez précaire. Alors qu'au début de la guerre le travail avait été arrêté, pour reprendre assez normalement en 1915 avec des prix avantageux, les prix avaient même fléchi, le *renchérissement des matériaux et de la main d'œuvre* a été tel dans le cours de 1917, que les chantiers nouveaux n'ont été

ouverts, en grande majorité, que pour des constructions industrielles.

Rares sont les bâtiments privés édiés en 1917 et tout fait prévoir que cette situation ne peut aller qu'en empirant. Le renchérissement de la construction de 1914 fin 1917 atteint à peu près le 80 %. Cette majoration s'accroît fortement dans les derniers mois et continuera évidemment en 1918.

Jos. DUFOUR.

Hotel-Industrie

Der Fremdenverkehr im modernen Sinne ist eine Erscheinung der Neuzeit. Früher waren in der Schweiz die Städte mehr als die Landschaft das Ziel der reisenden Fremden. Die schweiz. Städte haben immer den Ruf genossen, den Fremden guten Unterhalt zu bieten, aber die Beschwerlichkeit des Reisens liessen, im Anfang des XIX. Jahrhunderts einen eigentlichen Reisendenverkehr zu Vergnügungszwecken nur schwer aufkommen.

Das vierte und fünfte Jahrzehnt des letzten Jahrhunderts bilden die eigentliche Entwicklungsperiode der schweizerischen Hotelindustrie, in der mit dem patriarchalischen Gastwirtschaftsbetrieb gebrochen wurde, zwar nicht ohne schwere Kämpfe.

Von den 60er und 70er Jahren an bis in die Mitte der 90er sehen wir die Entstehung grösserer Aktienunternehmungen. Von 1905 bis 1912 stieg die Zahl der Hotels von 1924 auf 3575. Diese Vermehrung ist auf die starke Zunahme der Zahl der kleinen Geschäfte zurückzuführen.

Die schweizerische Hotelindustrie wurde durch den Krieg stark betroffen zwar weniger im Wallis als in manchen andern Gegenden der Schweiz. Von Bund und Kantonen ist freilich und mit Recht das Möglichste getan worden, um dem Uebel zu steuern. Diese Massnahmen sind aber nur ein Hinüberhelfen über die Krisis und beiseitigen dieselbe nicht. Es scheint, dass eine Sanierung des ganzen Gewerbes nicht umgangen werden kann.

Die Frequenz im Wallis pro 1917 kann fast als schlecht bezeichnet werden. Heute schliessen die Lebensmittelknappheit und die hohen Preise eine Rendite beinahe aus.

Holz

Der Holzhandel ist im letzten Jahr lebhaft gewesen. Die Produktion, anno 1917, beläuft sich auf 118,500 m³.

Die hohen Holzpreise der Kriegszeit haben erlaubt, Waldungen auszunützen, welche vor 1914 ihrer hohen Lage und der niedrigen Holzpreise wegen, nicht gut ausgebeutet werden konnten.

Industrie du meuble

L'activité dans cette industrie, tombée en août 1914, a repris peu à peu depuis 1915.

Un manque sensible d'ouvriers s'est fait sentir depuis l'ouverture des hostilités et s'est encore accentué à l'entrée de l'Italie dans le conflit mondial.

L'approvisionnement en bois a été relativement fa-

cile, mais à des prix exorbitants pour certaines espèces. Maintes matières premières manquent presque complètement. A la fin de 1917, la hausse des salaires pouvait être évaluée à 50 % et poursuit sa marche ascensionnelle.

Tabak- und Cigarrenindustrie

Diese Industrie, welche schon vor dem Kriege einen erfreulichen Aufschwung genommen hatte, ist durch die Konjunkturen der Kriegszeit noch begünstigt worden.

Schattenseiten bilden sich allerdings durch die fühlbare Knappheit an Waren und Arbeitskräften. Die Rohabake, besonders die aus Java stammenden, haben seit 1914 sehr hohe Preise erreicht, und die Beschaffung der Rohmaterialien für die Zukunft bereitet nicht geringere Sorgen.

Durch den Krieg einerseits und ihre gute Qualität, sind die Walliser Fabrikate in weitere Bevölkerungskreise gedrungen.

Si nous examinons la situation de nos industries mécaniques, nous constatons avec satisfaction qu'elle est des plus prospère. La production a augmenté dans une mesure importante et ces usines ont accru leur outillage. Partout nous constatons une activité fébrile et un effort formidable fait pour parachever l'organisation et atteindre une capacité de production supérieure.

Les industries électro-métallurgiques ont évolué dans le sens d'un développement très rapide.

Dans le domaine des industries chimiques de grandes améliorations ont été constatées. Les grandes entreprises de la Lonza et de Monthey ont admirablement travaillé.

L'arrêt des transports, la pénurie du combustible sont les facteurs les plus importants qui jettent le trouble dans le fonctionnement des affaires, en limitant singulièrement les possibilités d'exécution.

Mines d'anhracite

Les difficultés du ravitaillement du pays en charbons donnèrent un regain d'actualité aux mines d'anhracite du Valais. Leur activité devient de plus en plus intense. Le nombre des ouvriers a passé de 110 en janvier 1917 à 918 à fin décembre 1917.

Le nombre des concessions de mines d'anhracite s'élevait à 17 en décembre de l'année passée.

Sur l'initiative du Département de l'Intérieur, un syndicat s'est fondé au commencement de l'année 1918, « Apaval » soit Association des Producteurs d'Anhracite du Valais, afin d'obtenir une exploitation plus rationnelle des mines et de prendre des mesures adéquates pour l'avenir. A partir de l'automne 1917, le Département de l'Economie publique s'intéressa au développement des mines de la Suisse et du Valais en particulier.

L'exploitation des mines d'anhracite s'accroît de jour en jour et les recherches des gisements sont poussées avec activité.

Production des mines d'anthracite du Valais

<i>Mines</i>	<i>Janvier</i> Kg.	<i>Février</i> Kg.	<i>Mars</i> Kg.	<i>Avril</i> T	<i>Mai</i> T.
Arpailles	51,170	40,000	10,000	71,000	—
Bramois	206,800	174,000	125,000	208,000	246,620
Chandoline	574,300	460,000	428,000	478,000	379,000
Collonges	162,000	334,000	583,380	492,000	355,185
Dorénaz	250,000	490,000	800,000	862,000	1,509,000
Etablons	10,000	10,000	100,000	50,000	50,000
Ferden	234,000	105,000	95,000	149,000	155,000
Granges	—	—	20,000	—	—
Grône	430,000	460,000	550,000	690,000	620,000
Moullins	70,000	54,000	76,800	—	—
Isérables	247,870	98,750	53,350	9,000	72,160
Nendaz	4,000	10,000	—	222,000	362,000
Salins	139,000	127,000	145,009	106,000	108,000
Tourtemagne	91,000	92,000	54,000	—	—
	2,470,140	2,454,750	3,040,530	3,277,000	3,857,965

Etat des concessions des mines au 31 Decembre 1917

Concessionnaires	Minerais	Communes
Drs. Georges Loretan et Rucher Hans Ruchler, ingénieur, à Sion Société Suisse des mines d'antracite, Rudolmer et Cie, Lausanne Entreprise générale des travaux du chemin de fer des Alpes bernoises Société anonyme des mines de Furdin Insegg Edouard, Zurich Gustave Weimann, Sion Société des mines du Val d'Anniviers	Carbone sulfuré Sulfure de fer, cuivre, arsenic, manganèse et argent Anthracite Plomb argentifère, cuivre et zinc Pyrite argentifère Anthracite Nickel Nickel, cobalt, bismuth Nickel, cobalt, argentifère Nickel, cobalt, bismuth Cuivre, plomb argentifère Anthracite et zinc Anthracite	(Canton Valais) Zerscherbigen Abland Fontcouverte Rorschach, Nidfurn (Schlenker Camps) Ferdiç Fenis, Agnès, Le Thu Agnès, La Valey, Jus et Fontcouverte Sion Bâle de Prarion, La Prarion (Sion) Evroument Trunnaigne-Kathberg Ayr, Grinye Champs, Clappes, St-Luc et Chindalin Chindalin
Constant Scheller, avocat à Moutiers Julien Ruder, Sion Compagnie des mines d'antracite du Bassin de Richiez Hans Aury, ingénieur, Zurich Société d'antracite Sion, S. A. S Desroches Alfred, Sion International Development Associated I. D. A. Hans Ruchler, ingénieur, Sion	Fer Pyrite de fer Pyrite aurifère Plomb argentifère Fer, plomb, antimoine	Collonges Vermayaz et Schar Marigny, V. Bourg, Boveret, Sombriand et Volleges Orsières (d'Anson) Scharin, Epiniaz Saravine (Epiniaz) Val d'Illiez, Champéty
J. J. Favre A. et Grand Maurice Société d'antracite Sion S. A. S. Société centrale d'exploitation et recherches minières Paris Bardonnet Adrien, Aoste International Development Association I. D. A. Desroches Alfred, Peralbes et Daubelly La Dorénav S. A., Genève	Argent Cuivre Bled et plomb Cuivre et plomb argentifère Fer Anthracite	St-Marin et Hérensance Evrogat (Séparin) St-Benoît (Fédon) Evrogat Chermant Pélisses (Stablan) Pully, Dorazac, Collonges Collonges, Dorazac Dorazac Orsières et Luddes Trélat
Compagnie des mines d'Entremont, Orsières Dr. Billiviller, Johannes, Unterbergen (St-Gall) Calpain Louis, Sion Duruz, Albert, Haepfeli et Fernolet Jules Métra, Martigny-Ville	Fer	Collonges Vermayaz et Schar Marigny, V. Bourg, Boveret, Sombriand et Volleges Orsières (d'Anson) Scharin, Epiniaz Saravine (Epiniaz) Val d'Illiez, Champéty

Tourbe

On a constaté la présence de tourbières à Collombey, à Vionnaz, à Vouvry, à Loèche-les-Bains, à Reschy, à Montana, à Grimisuat, à Conthey, à Champex et à Champéry.

Conserves alimentaires

D'une manière générale, cette industrie a rencontré de grandes difficultés pour les approvisionnements et la fabrication.

Le manque de fer blanc s'est fait cruellement sentir et a obligé de réduire très sensiblement la fabrication de conserves, notamment en ce qui concerne les viandes. L'importation des fruits et légumes a été à peu près nulle.

Par suite du décret de prohibition de sortie, l'exportation a été arrêtée complètement et les stocks réservés aux besoins du pays.

Le recrutement du personnel a été excessivement difficile, par suite de l'absorption de celui-ci par la grosse industrie, les mines d'anthracite et l'agriculture. Aucune commande pour l'armée et les besoins de la Confédération n'a été remise à cette industrie.

Cartonnages

La matière première a pu être obtenue assez facilement, quoique les prix soient passablement élevés.

La question de la main d'œuvre fut assez difficile à résoudre. Les nombreuses mobilisations ont encore accentué les difficultés dans ce domaine.

Pierres scientifiques

La situation devient toujours de plus en plus précaire. On a de très grandes difficultés pour se procurer les matières premières indigènes, celles étrangères sont pour ainsi dire, impossibles à obtenir. Les formalités, tant à l'importation qu'à l'exportation, sont sans fin et sont encore aggravées par les fréquentes fermetures de frontières, les mauvaises communications et les délais très restreints des permis d'exportation qui ne permettent pas de profiter du moment de disponibilité des lignes de chemins de fer françaises. Recrutement des ouvriers difficile. Les salaires ont augmenté en moyenne de 50 p. 100.

Tels sont les faits caractéristiques de l'année 1917.

Aluminium-Industrie

Die Betriebsverhältnisse in den Werken von Chip-pis haben sich gegenüber dem Vorjahre nicht wesentlich verändert,

Es konnte die Beschaffung des Rohmaterials noch in genügendem Masse gesichert werden, so dass dem Vollbetrieb nichts im Wege stand. Wie im vergangenen Jahre arbeitete die Salpeter-Fabrik ausschliesslich im Interesse des Bundes.

Mitte Juni letzten Jahres kam es zu einem Streik, der jedoch nur 14 Tage dauerte und mit bedingungsloser Wiederaufnahme der Arbeit durch die Streikenden endigte. In relativ kurzer Zeit konnte durch intensive Ausnützung aller vorhandenen Mittel der Betrieb wieder voll aufgenommen werden.

Chemische Industrie

Die Herstellung von synthetischem Indigo hatte im Jahre 1917 mit ähnlichen Schwierigkeiten zu kämpfen wie im Vorjahre. Die beständig steigenden Kohlenpreise, die äusserst schwierige Beschaffung des Rohmaterials, sowie die stetig sich steigernden Ansprüche der Arbeiterschaft, haben den Preis dieses Produktes ungemein in die Höhe getrieben.

Bezüglich des Rohmaterials konnte glücklicherweise im Herbst 1917 die Fabrikation von Essigsäure, ausgehend von Calcium-Carbid, von einer Fabrik im Kanton Wallis aufgenommen werden, so dass wenigstens bezüglich dieses, für die Herstellung von Indigo überaus wichtigen Materials der Bezug als gesichert zu betrachten ist.

Der relativ hohe Preisstand des künstlichen Indigo hat in den Ländern des Ostens zu vermehrter Kultivierung der Indigopflanze angeregt und es sind in den Vereinigten Staaten zwei grosse Fabriken zur Erzeugung von künstlichem Indigo übergegangen, welche der schweiz. Industrie scharfe Konkurrenz machen und sehr auf die Preise drücken.

Was die übrigen Artikel, wie Natronlauge, Chlor-kalk, sowie die verschiedenen andern Chlorprodukte anbelangt, so gilt im Grossen & Ganzen was bereits über Indigo gesagt wurde.

Elektrochemische Industrie

Der Verkauf sämtlicher Produkte ist 1917 sowohl nach den Zentralmächten als auch nach den Enten-

testaaten ein sehr guter gewesen. Auch in der Schweiz finden diese Erzeugnisse in steigendem Masse Absatz. Infolge der Petrolnot und des fehlenden Chile-Salpeters werden das Calcium-Carbid, und der daraus hergestellte künstliche Dünger, der Kalkstickstoff, immer mehr gesucht. Die schweizerische Landwirtschaft benötigt den Kalkstickstoff in umfangreichen Mengen. Auch die Besserung des Gases. Wie sich die Situation nach Kriegsende stellen wird, kann man naturgemäss nicht beurteilen, Nur glauben wir, dass die Preise nicht rasch sinken werden, da ein Hereinbringen der fehlenden Rohstoffe und Materialien nicht so schnell vor sich gehen wird und auch grosse Mengen ersetzt werden müssen. Seit geraumer Zeit wurde bereits mit der Fabrikation von Essigsäure aus Carbid begonnen. Die Herstellung weiterer neuer Produkte steht bevor.

AGRICULTURE

Les vigneron valaisans eurent une excellente année en 1917, tant au point de vue de la quantité que de la qualité et des prix.

L'expédition des moûts s'est élevée :

1915	1916	1917
5,083,037	1,634,373	6,475,274

Les prix des ventes de moûts ont varié entre fr. 1.10 à 1.30 le litre. La hausse a continué et à la fin de l'année 1917 les vins en cave atteignaient le prix de fr. 1.50 le litre.

L'arboriculture continue à se développer. L'Etat encourage cette branche si intéressante de l'agriculture et intervient financièrement de différentes manières.

Il nous a paru intéressant de jeter un coup d'œil sur la statistique suisse des cultures en 1917, dont nous avons extrait quelques chiffres se rapportant principalement au Valais.

En vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914, sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité, le Conseil fédéral ordonna, dans sa session du 16 mai 1917, une statistique suisse des cultures. Cette enquête eut lieu dans la période comprise entre le 7 et le 14 juillet.

L'enquête a relevé 432.282 producteurs cultivant une superficie de 191668 ha 31 a 02 m². On compte 52 producteurs pour 100 ménages. 15 cantons sur-

passent cette moyenne, en particulier Unterwald-le-Haut et le Valais (75), tandis que 10 cantons restent en dessous de cette norme, particulièrement les cantons-villes, Bâle-Ville (20) et Genève (17). La surface totale cultivée ne représente que le 8,26 % du sol productif suisse, abstraction faite des terrains forestiers. Il est naturel que ce taux est considérablement plus bas dans les cantons alpins, tandis qu'il est beaucoup plus élevé dans les cantons-villes et les cantons de plaine.

Sur les 432282 producteurs, 251594 (58,20 %) sont des agriculteurs et 180688 (41,80 %) sont des gens appartenant à une autre profession. Mais le 95,87 % de la surface totale a été cultivée par les agriculteurs et le 4,13 % seulement par les autres producteurs. La surface moyenne cultivée par producteur est de 44,34 a; tandis que pour un agriculteur elle est de 73,04 a, et de 4,38 a par producteur, n'exerçant pas la profession d'agriculteur. Les cultures anticipées, intercalaires ou dérobées, faites en plus de la récolte principale, représentent le 3,1 % des biens-fonds agricoles. L'utilisation du terrain est de 1,4 % pour le Valais (12^{me} rang).

La culture des céréales représente le 61,2 % des 191668 ha 31 a 02 m², celle des fruits à gousses le 1,5 %, celles des plantes sarclées le 34,6 %, celle des légumes le 2,3 % et celle des plantes industrielles le 0,4 %. Les sus-dites cultures se répartissent pour le Valais dans les proportions suivantes :

Fruits à gousses	Plantes sarclées.	Légumes.
2,5 %	40,1 %	2,9 %
Plantes ind.	Céréales.	
0,2 %	54,3 %	

Cultures des céréales

182291 exploitations agricoles ont cultivé des céréales sur une surface de 117337 ha 84 a 81 m². Le Valais occupe le 11^{me} rang, avec 2,5 %.

On sait qu'autrefois la culture des céréales suffisait dans certains cantons à peu près au besoin des populations, même quelques uns étaient dans l'heureuse situation de pouvoir exporter une certaine quantité de céréales. De même dans les cantons alpins, la culture des céréales n'était pas sans importance.

Les céréales sont même cultivées dans les hautes stations des Alpes où leur maturité est incertaine. C'est dans la station d'été de Findelen (2100 m. d'altitude), dans la commune politique de Zermatt que se trouvent les plus hauts champs de seigle de l'Europe. La culture de cette plante se pratique encore dans cette contrée d'après le vieux système de la jachère.

Dans la surface cultivée en céréales, le blé entre pour 33,1 %, l'épeautre pour 14,8 %, le seigle pour 14,5 %, l'orge pour 6,6 %, le méteil pour 4,5 %, l'avoine pour 24,3 %, l'engrain pour 0,3 %, le froment amidonnier pour 0,1 %, le maïs pour 1,7 % et le sarasin pour 0,1 %.

Le blé est la culture principale des cantons de Zurich, d'Uri, de Fribourg, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Schaffouse, de Thurgovie, de Vaud et de Genève, l'épeautre des cantons de Lucerne et d'Argovie; le seigle du canton du Valais, l'orge des cantons d'Appenzell Rh-Int. et des Grisons, l'avoine des cantons de Berne, d'Unterwald-le-Haut,

d'Unterwald-le-Bas, de Zoug, de Soleure et de Neuchâtel et le maïs des cantons de Schwyz, de Glaris, d'Appenzell Rh-Ext., de St-Gall et du Tessin.

Valais (Surface totale cultivée en céréales)

Blé	Epeautre	Seigle	Orge	Méteil	Avoine
16,4 %	0,2 %	60,8 %	12,6 %	—	4,8 %
Engrain	Froment amid	Maïs	Sarasin		
—	0,3 %	4,9 %	—		

On compte pour 100 ménages 22 producteurs de céréales avec une surface moyenne de 64 a, 36 m². Cette moyenne de 22 producteurs est dépassée dans 11 cantons. En première ligne viennent le Valais avec 58 producteurs et les Grisons avec 41. Dans ces deux cantons alpins la surface moyenne par producteur de céréales est beaucoup plus faible que dans les autres cantons (Valais 18 a, 02 m² et les Grisons 19 a, 78 m²). Tandis que dans le canton de Vaud, on compte 21 producteurs pour 100 ménages avec une moyenne de 1 ha, 27 a, 23 m² par producteur.

Culture des légumes à cosses

Cette culture couvre une surface de 2840 ha, 72 a, 23 m². Les producteurs sont au nombre de 322,762. La culture des légumes à cosses est de 4,8 % pour le Valais (6^{me} rang).

Les pois et les haricots couvrent le 95,5 % du sol cultivé en légumes à cosses, soit 2713 ha, 03 a, 27 m² et les fèves et féverolles le 4,5 % soit 127 ha, 68 a, 96 m².

Le canton du Valais accuse le 56,8 % du terrain cultivé en fèves et féverolles.

On compte en Suisse 39 producteurs de plantes à gousses pour 100 ménages.

Culture des plantes sarclées

Les pommes de terre couvrent la plus grande partie du sol réservé à la culture des plantes sarclées (78,9 %), la culture de la betterave fourragère le 9,0 %, celle de la betterave sucrière le 0,6 %, celle des choux-raves le 2,2 %, celles des raves le 7,3 % et celle des carottes le 2,0 %.

Le Valais occupe le 9^{ème} rang quant à la superficie soit 2226,35 ha = 3,1 %

En comparant le nombre de producteurs avec le nombre de ménages en Suisse, on compte que la moitié de ceux-ci plantent des pommes de terre. 10 cantons n'atteignent pas cette moyenne, notamment les deux cantons-villes, Bâle-ville (18,4 %) et Genève (16,8 %), 15 cantons la surpassent, en premier rang les cantons alpins du Valais (73,9 %) et Unterwald-le-Haut 74,3 %.

Culture des légumes

La surface totale cultivée en légumes en Valais était de 164,47 ha = 3,5 % (10 rang). La surface cultivée par les agriculteurs dépasse dans 8 cantons la moyenne suisse (58,4 %), entre autre en Valais (93,5 %).

Culture des plantes industrielles

29630 cultivateurs ont cultivé une surface de 687 ha, 32 a, 48 m² en plantes industrielles. Le Valais occupe le 9^{ème} rang, avec 1,3^o/_o.

Plus de la moitié de la surface totale soit 59,5^o/_o avait été réservée à la culture des plantes oléagineuses, tandis que la culture du lin et du chanvre ne représentait que le 12,5^o/_o, celle de la chicorée à café le 4,3^o/_o et celle du tabac le 32,7^o/_o. La culture des plantes textiles était beaucoup plus répandue autrefois.

Valais en pour cent

Plantes oléag.	Plantes textiles	Chicorée à café	Tabac
15,7	84,3	—	—

Les cultures de colza, de navettes et du pavot sont très peu répandues dans notre canton.

	colza et navettes	pavot
en p. 100	0,4 (Vaud 54,0)	0,5 (Vaud 58,9)

Par contre le Valais vient en tête pour la culture du chanvre, 38,9^o/_o.

La désertion des campagnes

Le recul de la population agricole que nous constatons en Suisse depuis un demi-siècle, s'est encore accentué durant la guerre.

Les personnes occupées au travail de la terre étaient en p. 100 de la population :

en 1860	1870	1880	1888	1900	1910
de 46,18	42,93	40,55	38,86	35,25	28 environ

Durant la guerre l'évolution a continué de se faire

dans un sens défavorable à l'agriculture.

Les hauts salaires payés par les industries de guerre ont attiré l'ouvrier des campagnes. On a dit que l'agriculture avait été gravement atteinte et il résulte en effet de statistiques récentes que 25 % environ des ouvriers agricoles suisses ont abandonné la terre pour s'embaucher dans des usines.

On déplore cet exode du campagnard vers la ville, vers l'usine, mais ce n'est pas sa faute. Le motif principal qui l'y pousse est l'incertitude du travail continu aux champs, surtout pendant l'hiver. La ville par son genre de vie plus raffiné le fascine également. Le taux des salaires a augmenté partout depuis quelques années, même avant la guerre, or tandis que dans l'industrie les salaires ont progressé proportionnellement à l'activité, les gains des ouvriers de campagne n'ont été que périodiquement élevés.

Nous avons entendu des plaintes relatives à l'industrialisation du Valais, concernant surtout le manque de la main-d'œuvre après la guerre, qu'on attribue en partie à l'industrie.

Au premier abord il semble que ces craintes sont fondées mais quand on examine attentivement l'économie politique valaisanne, nous croyons personnellement qu'on a employé un peu trop de noir en brossant ces tableaux.

On sait que l'épanouissement de l'industrie dans un pays affranchit les agriculteurs de la nécessité de chercher ailleurs le placement de leurs produits. Ils trouvent plus avantageux de profiter de la capacité du marché intérieur. On pourra encore objecter que dans certaines contrées l'industrie a fini par refouler

au second plan la production agraire. Cela ne paraît guère possible pour le Valais, car la surface cultivée de ses montagnes, de ses vastes pâturages, formera en tout temps un contrepois. Que le pays s'industrialise, l'agriculture sera toujours l'occupation prépondérante de ses habitants. L'industrie ne peut nuire à l'agriculture, au contraire, elle absorbera par ses ouvriers une grande quantité des produits du sol.

Les produits valaisans sont des produits de qualité qu'on ne peut écouler dans un rayon restreint. Ce sera la tâche du négoce agricole d'étendre le marché, de les envoyer au loin sous une forme ou sous une autre. En agissant ainsi nous estimons que l'agriculture valaisanne surmontera sans trop de difficultés l'augmentation du prix de la main d'œuvre. Mais pour réussir il faut que l'agriculture et le commerce agricole travaillent la main dans la main. L'un en cherchant à augmenter la qualité de ses produits, l'autre en les faisant connaître comme ils le méritent.

Sylviculture

La superficie forestière du canton est de 523,520 ha. soit le 15,4 % de la superficie totale.

La quantité de bois coupée dans le canton en 1917 s'élève à 118500 m³, dont 89200 m³ dans les forêts publiques et 29300 m³ dans les forêts particulières.

CANTON DU VALAIS

Gestion financière pour l'exercice de 1917

Recettes :	Dépenses :
Fr. 4,745,172.67	Fr. 4,720,693.16

L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de fr. 24,479.51

Depuis nombre d'années, les comptes bouclaient par un solde passif. L'excédent de l'actif en 1917 doit être attribué à des circonstances toutes spéciales, soit à la grande industrie très prospère depuis 1915 et aux nombreuses concessions de forces hydrauliques et de mines.

Comptes de la Confédération pour 1917

Les comptes de la Confédération portent bien l'empreinte de la situation actuelle et bouclent par un déficit de fr. 50,747,865 alors que le déficit présumé s'élevait à fr. 85,355,522. Le résultat de 1917 est donc de fr. 34,607,656.59 plus favorable que celui auquel on s'attendait.

Les dépenses de la mobilisation s'élevaient à la fin de l'exercice à fr. 790,418,564.

La dette moyenne par habitant se montait en

1850	1870	1900	1910	1913	1914	1914	1916	1917
1.95	7.70	19.50	24.40	28.95	63.10	122.90	195.20	263.30

Administration des Postes

Le résultat financier de l'exploitation des postes suisses en 1917 est le suivant :

Dépenses	Fr. 66,913,727.95
Recettes	» 66,789,218.59
	<u>Fr. 124,509.36</u>

L'exercice de 1916 présentait un déficit d'exploitation de fr. 1,590,175.78. Comparativement à 1916, le déficit de 1917 est donc en diminution de fr. 1,465,666.42.

Cependant il faut faire remarquer que les allocations de renchérissement et les subsides de guerre alloués au personnel postal pour une somme de 8 millions ne figurent pas dans les dépenses.

Trafic télégraphique

Nombre de télégrammes échangés dans les années 1916 et 1917

Télégr. intérieurs expédiés		Télégr. internat. expédiés et reçus		Télégr. de transit	
1916	1917	1916	1917	1916	1917
1854971	2228802	3220604	2174138	189582	377659
Total					
		1916	1917		
		5,265,157	4,780,599		

Trafic téléphonique

Total des communications		
1916	1917	augmentation
83,242,030	94,187,421	10,945,391

Analyse de marchandises soumises au contrôle

faites dans les laboratoires cantonaux et municipaux
en 1917.

Echantillons reconnus de mauvais aloi

Suisse	56,116	9,180	16,36 %
Valais	795	177	22,26 %

Fédération valaisanne du commerce, de l'industrie et de l'agriculture

Associations faisant partie de la Fédération

- Association valaisanne pour l'enseignement commercial et industriel, Sion.
Société des Hôteliers de la Vallée du Rhône, Monthey.
Société helvétique, groupe valaisan, Sion.
Société industrielle et des Arts et Métiers, Sion.
Société des Commerçants, Sion.
Société sédunoise d'Agriculture, Sion.
Société industrielle et commerciale, Martigny.
Société des Arts et Métiers, Martigny.
Société d'Agriculture, Chamoson.
Union des Industriels valaisans, Monthey.
Union des Expéditeurs de Fruits du Valais, Sion.
Landwirtschaftliche Genossenschaft, Brig,
Obst- und Gemüseverwertungsgenossenschaft des
Oberwallis, Brig.
-

Chambre de Commerce valaisanne

Membres du Comité central

Maurice Pellissier, président, St-Maurice.
Jos. Dufour, vice-président, architecte, Sion.
Laurent Rey, directeur de la Banque cantonale, Sion.
Maurice Trottet, avocat, Monthey.
Escher-Müller, avocat, Brigue.
Secrétariat *Ch. Braun*.

Membres de la Chambre de Commerce

Maurice Pellissier, président, St-Maurice.
Joseph Dufour, vice-président, architecte, Sion.
Maurice Trottet, avocat, Monthey.
Laurent Rey, directeur de la Banque cantonale, Sion.
Escher-Müller, avocat, Brigue.
Contat, directeur, Monthey.
G. Spagnoli, négociant, Martigny.
Orsat, vins, Martigny.
Colonel Fama, directeur, Saxon.
Bruttin, banquier, Sion.
Colonel Ribordy, Sion.
Gertschen-Heinen, industriel, Naters.
Adolphe Rey, négociant, Sierre.

Sociétaires

- Aluminium, (S. A.), Neuhausen, (Suisse), Succursale de Chippis.
Arlettaz Ed, Martigny.
Aymon Félix, imprimeur, Sion.
Anthracite, (S. A.) Dr Lorétan, Sion.
Ardoisières de Leytron, Leytron,
Addy Julien, fabrique de cannes, Martigny.
Amacker J. H, plantes médicinales, Eischoll.
Banque Populaire, Sion.
Bürcher Raph., Brigue.
Besson, architecte, Martigny.
Bochatey Jules, bois, Salvan
Banque de Sion.
Bonvin Maurice, vins, Sierre.
Bompard C., scieries, Martigny.
Bank in Brig.
Banque cantonale, Sion.
Banque populaire, Sierre.
Bonvin-Beck Pierre, Sion
Bruttin, banquier, Sion
Claret, Martigny.
de Chastonay L., pharmacien, Montana.
Chemin de Fer Martigny-Orsières, Martigny.
Chemin de fer électrique Loèche-les-Bains.
Crédit Sierrois, Sierre.
de Chastonnay Jos., avocat, Sierre.
Carraud, pharmacie, Monthey.
Dufour, architecte, Sion
Ducrey Gustave, tissus et confections, Martigny.
Danzas & Cie, Brigue.
Dupuis frères et Cie, fabrique de socques, Martigny.

Elektrizitätswerk Lonza, Brig.
Emonnet Léonce, fers, Martigny
Exquis Etienne, denrées coloniales en gros, Sion.
Exhenry, banquier, Monthey.
Evéquoaz, Berthouzod & Cie, vins, Sion
Fabrique de cartons, Schelling & Cie, Vouvry.
Forces motrices de la Grande-Eau, Territet.
Fonderie d'Ardon, Ardon
Grandmousin frères et Bochatey, Martigny
Golder Otto, Sierre.
Gertschen A., fabrique de meubles, Naters.
Géroudet Emile et fils, tissus, confections, Sion
Gay Maurice, fruits en gros: Sion.
Gay E., architecte, Martigny
Grasso Paul, négociant, Sion.
Heras-Bill, boucherie, Sion
Hofer J., brasserie de St-Georges, Sion
Iten Joseph, meubles, Sion.
Industrie de pierres scientifiques, Hrand Djévahirdjian.
 Monthey
Imboden, avocat, Viège.
Jost Jean, négociant, Sion
Kluser, hôtelier, Martigny.
Küchler-Pellet, mercerie, porcelaine etc., Sion
Lorétan, vins en gros, Sion
Leuzinger, avocat, Sion.
Moret frères, meubles, Martigny.
Moulin de Brigue, Brigue.
Manufacture de tabacs, de Lavallaz, Monthey.
Marschall Maurice, Martigny.
Mutti Joseph, matériaux de construction, Sion
Manufacture de tabacs Vonder Mühl, Sion.
Martin & Cie, caractères d'imprimerie, Ardon

- Mayor Eugène, Bramois.
Mutter A., hôtelier, Sion.
Moret Aug., administrateur postal, Sion.
Maxit P., tannerie, Monthey.
Meythain, fruits, Sion.
Orsat frères, vins, Martigny.
Possa J. & Cie, Steg.
Paccolat Maurice, vins, Martigny.
Pellissier frères & Cie, denrées coloniales en gros,
St-Maurice.
Rossa A., vins, Martigny.
Reichenbach frères & Cie, fabrique de meubles, Sion.
Rossier, avocat, Sion.
Rey A., négociant, Sierre.
Services industriels, Sion.
Société de consommation, Sion
Savonnerie valaisanne, Monthey.
Société suisse des explosifs, Brigue.
Société des conserves alimentaires. Saxon.
Société Hôtel Bellevue, Sierre.
Société des Chaux et Ciments de Baulmes, Vouvry.
Services Industriels, Lausanne.
Société pour l'industrie chimique, Bâle, Usine de
Monthey.
Spagnoli J., Martigny.
Société d'Electrochimie, Martigny.
Spagnoli G., Martigny.
Services Industriels de Sierre.
Société d'Electricité, Brigue-Naiers.
Tissières Banquier, Martigny.
de Torrenté Paul, vins Sion
Tornay Lucien, Martigny.
Troillet Maurice, banquier, Bagnes.

Torrione frères, Martigny.
 Torrione Gratiën, Martigny.
 Usine hydroélectrique, Vernayaz.
 Verrerie de Monthey, Monthey.
 Wolff Edouard, vins, Sion
 Zoni, épicerie, Sion.
 Zuretti frères, Martigny.

CHAMBRE DE COMMERCE VALAISANNE

COMPTES DE 1917

Cotisations	fr.	5716.25	
Subvention de l'Etat	>	5000.—	
Subvention de la commune de Sion	>	500.—	
Divers	>	49.18	
			<u>fr. 11265.43</u>
Mobilier	fr.	2260.50	
Bibliothèque	>	432.91	
Frais généraux		1195.05	
Appointements		1230.69	
Fondation		1153.75	6272.98
Avoir en caisse		14.15	
Avoir en banque		4580.90	
Avoir sur chèques postaux		397.40	4992.45
			<u>11265.43</u>

L'exercice de 1917 n'a compris que 4 mois d'activité, ce qui explique l'excédent de l'avoir en caisse à la fin de 1917. Il est à noter, comme on le verra dans le budget de 1918, que l'installation des bureaux est loin d'être complète.

BUDGET POUR 1918

Cotisations arriérées	fr. 50.--
Cotisations	5500.--
Subvention de l'Etat	5000.--
Divers	100.--
Déficit	950.--
	<hr/>
	fr. 11600.--

Secrétariat	fr. 6000.--
Bibliothèque	700.--
Mobilier	900.--
Frais généraux	3000.--
Cotisations	300.--
Imprévu	700.--
	<hr/>
	11600.--



Chambre Valaisanne
de Commerce et d'Industrie
Walliser Industrie-
und Handelskammer

Rédition du 1^{er} rapport
pour le 100^e anniversaire
de la Chambre valaisanne
de commerce et d'industrie